



GASEO ENVIRONNEMENT

**LA REPONSE AUX ENJEUX
DE LA VALORISATION DU BIOGAZ
DE DECHARGE**



GASEO ENVIRONNEMENT

Xavier JOLY

Bâtiment Le Lama

17 avenue Lac Léman

BP 313 - 73377 LE BOURGET DU LAC Cedex

tel : 04 79 33 13 13

portable : 06 47 67 93 73

www.gaseo.fr

x.joly@gaseo.fr

SOMMAIRE

LE CONTEXTE

FISCALITE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT : RAPPEL	1
LES ENJEUX POUR LES EXPLOITANTS DE SITES D'ENFOUISSEMENT	2

GASEO ENVIRONNEMENT

LA VALORISATION PAR GASEO	3
NOS ATOUTS	4
NOS OBJECTIFS	4
L'EQUIPE	5

RESSOURCES

IMAGES BIOGAZ
ARTICLES
PORTRAITS

CD



LE CONTEXTE

FISCALITE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT : RAPPEL

Dans les installations de stockages de déchets non dangereux, le captage du biogaz est obligatoire depuis l'arrêté du 9 septembre 1997, Article 19. **En revanche, sa valorisation énergétique reste facultative, mais encouragée par les tarifs de rachat** mis en place depuis 2006. En cas de non valorisation, le biogaz produit est brûlé en torchère mais lourdement taxé par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

> La réforme de la TGAP sur les déchets ménagers et assimilés de 2009 a consisté à **augmenter progressivement la fiscalité sur le stockage pour la période 2009-2015**

> *"Ciblant l'essentiel des déchets incinérés et stockés, cette taxe a comme objectif d'une part de réduire le différentiel de coût avec le recyclage afin de rendre ce dernier plus compétitif pour inciter à son développement, et d'autre part d'inciter à produire moins de déchets" ⁽¹⁾*

> Les objectifs fixés par les pouvoirs publics **visent la diminution de 15 % des quantités de déchets** partants à l'incinération et au stockage ⁽¹⁾.

> En 2011, à travers le "Fonds déchets" de l'Ademe, **l'Etat a mis en place 520 millions d'euros de soutien à la politique de gestion des déchets**, soit près de 350 millions d'euros de plus que le budget consacré antérieurement ⁽¹⁾.

> Ce financement supplémentaire de 350 millions représente **90 % de l'augmentation de la TGAP sur la période 2012 – 2015**.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) > **une taxe incitative** pour les exploitants de sites d'enfouissement...

⁽¹⁾ www.gouvernement.fr – communiqué du 17.10.2011 – cf. document dans Ressources

LES ENJEUX POUR LES EXPLOITANTS DE SITES D'ENFOUISSEMENT DE DECHETS

En fonction des installations de valorisation de biogaz présentes ou non sur leur site, les exploitants se voient appliquer une fiscalité différente :

Pour les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés **non équipée d'une installation de valorisation** du biogaz

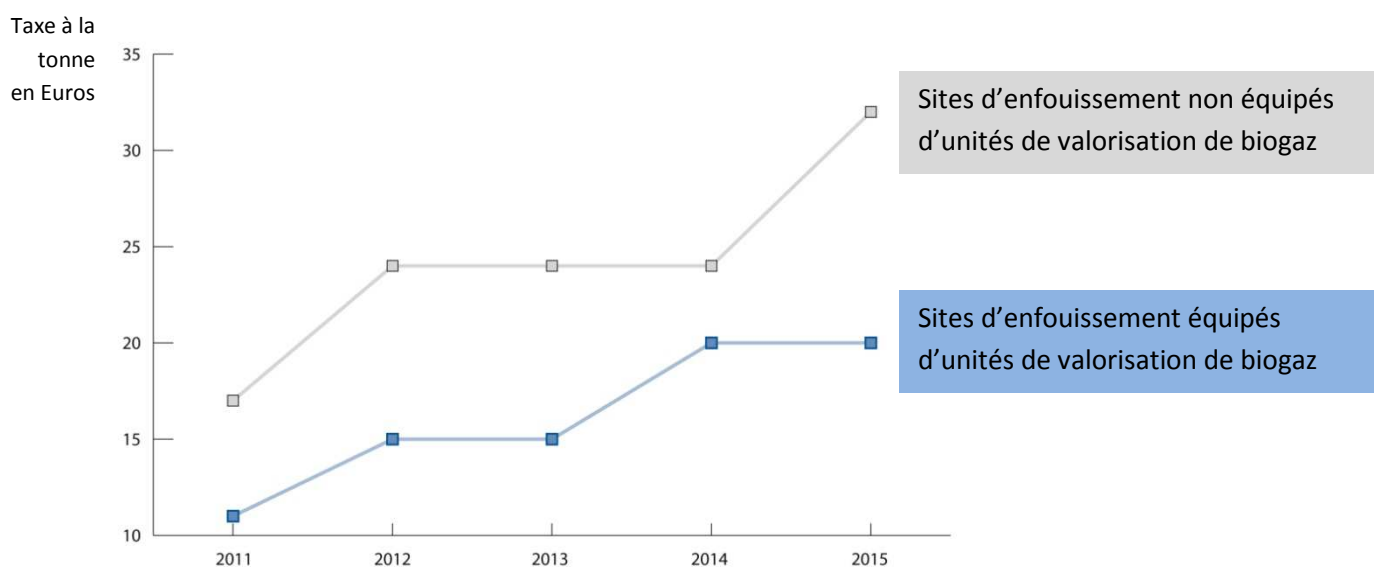
> 17 € la tonne de déchets

Pour les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés faisant l'objet d'une **valorisation énergétique du biogaz de plus de 75 %**

> 11 € la tonne de déchets

Pour les déchets stockés et traités **selon la méthode d'exploitation du bioréacteur** : mise en place d'un casier équipé dès sa construction des équipements de captage du biogaz et de réinjection des lixiviats, l'installation étant équipée d'un dispositif de valorisation du biogaz.

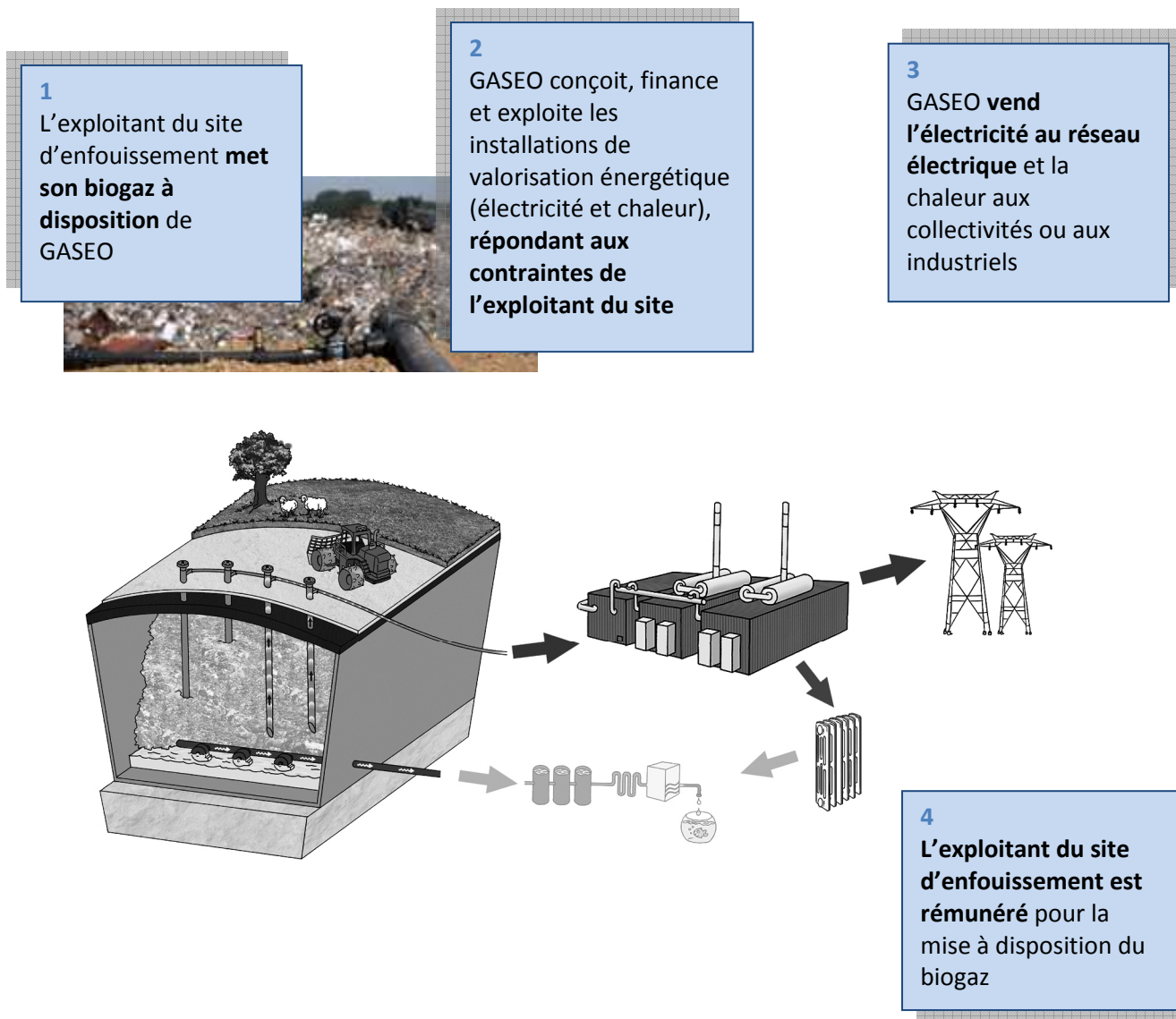
> 7 € la tonne de déchets



Simulation pour site d'enfouissement traitant 100 000 tonnes de déchets par an	Coût 2011	Coût 2015
Site d'enfouissement sans unité de valorisation Biogaz	1 700 000 €	3 200 000 €
Site d'enfouissement avec unité de valorisation Biogaz	1 100 000 €	2 000 000 €

GASEO ENVIRONNEMENT

LA VALORISATION PAR GASEO



NOS ATOUTS

- > DOUBLE COMPETENCE DECHETS-ENERGIE
- > EFFICACITE ENERGETIQUE
- > AMELIORATION DE LA GESTION DES SITES

NOS OBJECTIFS

- > Investir 10 millions d'Euros dans la valorisation du biogaz en France
- > Avec une première étape en 2012, que l'on souhaite entre 3 et 5 millions d'Euros

L'EQUIPE

Xavier JOLY

Spécialisé en **délégation des services énergétiques**, et fort de 14 années d'expérience en Allemagne, il débute sa carrière chez les énergéticiens Elyo Allemagne et RWE, œuvrant à la restructuration et à la construction d'entreprises dans le secteur de l'énergie et de l'environnement.

Il participe à la **libéralisation du marché de l'électricité en Allemagne de l'Est**, réalise une étude sur le prix de l'électricité pour le compte du Ministère Allemand de l'Industrie et gère de l'achat et vente d'énergie sur la bourse de l'électricité Norvégienne.

En 2002, il **entre chez l'allemand GAS Energietechnologie**, spécialiste européen de la valorisation des biogaz, qui lui confie la création de la filiale française GAS Environnement, devenue Methanergy en 2007.

En 2011, suite à la vente de Methanergy, il **crée GASEO Environnement** et poursuit le développement de la valorisation du biogaz.

Paul BILLEN

Débutant sa carrière dans la Marine Marchande à la Compagnie Maritime Belge, il **navigue durant 15 ans comme Chef Mécanicien** à bord. Revenu à terre, il met en application **ses connaissances en fluide, mécanique et électricité** en se spécialisant dans la gestion des gaz de décharge et de leur valorisation énergétique. Il contribue alors à la mise en place des premières installations de valorisation électrique en Belgique, pour le groupe BIFFA.

Réglage et optimisation des réseaux de captage, gestion et sécurisation de l'alimentation en biogaz des installations, élimination des odeurs sur site : autant d'atouts faisant de lui un expert en biogaz.

Depuis 15 ans, il a optimisé de nombreux **sites d'enfouissement en France et à l'international** (Equateur, Colombie, Espagne, Irlande, Allemagne...).